

Nous publierons, dans le prochain numéro, un extrait du nouvel ouvrage de M. l'abbé Casgrain, ainsi qu'une vue de l'ancien Hôtel-Dieu de Québec.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Londres, 14.—Une dépêche de Bucharest mande que le général Gourko a reçu l'ordre de retirer ses forces du midi des Balkans.

Batoum, 14.—Les habitants du Caucase émigrent en masse par suite du retrait des troupes turques. 50,000 personnes et 150,000 têtes de bétail sont à Sulkum Kalé attendant des navires pour les transporter à Trébizonde.

Constantinople, 15.—Dans les dernières opérations militaires au sud des Balkans les Russes ont eu 12,000 soldats tués ou blessés.

Jamer Posen, 15.—Les journaux allemands disent que l'on constate des symptômes de mécontentement en Pologne. Il paraît que beaucoup de personnes ont réussi à se procurer des armes.

Constantinople, 15.—Des nouvelles de Winding annoncent qu'une alliance a été conclue entre la Roumanie et la Serbie. On pense que les Roumains et les Russes entrèrent simultanément en Serbie pour se joindre à l'armée de cette principauté.

Les Serbes construisent des travaux de défense sur le Timok, ainsi qu'à Alexinaatz.

Vienne, 16.—Une lettre de Bucharest, émanant de source autorisée, montre que le passage du Danube par les troupes roumaines a causé beaucoup de mécontentement en Roumanie.

On parle du prince Hassan, fils du vice-roi d'Égypte, comme futur souverain de la Bulgarie.

Constantinople, 16.—Suleiman Pacha télégraphie ce qui suit: "Cent Russes ont été tués dans une embuscade près de Koule. Les avant-postes près de Ani ont subi une défaite; leurs pertes ont été considérables. Les Turcs ayant appris que les Russes avaient reçu des renforts, se sont repliés."

Kalikoi, 16.—Un engagement a eu lieu hier à Tapekany. Les Russes ont défait les Turcs et se sont emparés de cinquante canons. Osman Pacha est campé à deux heures de Ternova.

Les Russes abandonnent Topekany; ils ont toutefois reçu des renforts.

Athènes, 16.—Une autre batterie de campagne a été expédiée aujourd'hui à la frontière.

Londres, 16.—Une dépêche au Times dit que pendant que les Russes retraits de Kalover une bombe lancée par les Turcs a fait sauter la poudrière. Cette explosion a fait subir aux Russes une perte de 500 morts et de mille blessés.

Londres, 17.—On dit que le roi de Hollande a l'intention d'abdiquer.

Bucharest, 17.—La nuit dernière les batteries russes à Slobosia ont dirigé un feu bien nourri sur Rustchuk; le bombardement a causé une conflagration qui a duré plusieurs heures.

Les Turcs bombardent Guirgevo depuis cinq heures ce matin; les Russes ne répondent pas au feu de l'ennemi.

Londres, 18.—Une dépêche spéciale d'Andriople annonce que les Russes ont évacué Sleva et Beorova et presque tout le pays au nord de Timova. L'avant-garde de Suleiman Pacha est près de Gobreva; il a reçu de Constantinople des renforts considérables.

Jusqu'au 9 août, les Russes reconnaissent avoir perdu 14,459 hommes, tués ou blessés.

Londres, 18.—Une dépêche de Bucharest annonce que l'armée russe en Bulgarie est décimée par la fièvre.

Les troupes souffrent du manque de nourriture et menacent de se rendre aux Turcs si leur solde ne leur est pas payée en monnaie russe. L'état des affaires cause les plus vives inquiétudes.

FRANCE

Il a été rumeur, la semaine dernière, d'une scission dans le cabinet et de la résignation du premier ministre, M. de Broglie. Cette nouvelle a été démentie par la dépêche suivante:

Paris, 14.—Le *Mouiteur* dit qu'il y a une entente parfaite dans le cabinet au sujet de l'état de siège.

Il a été résolu que le ministère du 16 mai serait maintenu dans son intégrité jusqu'après les élections générales.

ANGLETERRE

Le parlement anglais a été prorogé le 13 courant. Voici le passage du discours de prorogation qui fait allusion aux événements de Turquie:

"Mes relations avec les autres puissances continuent d'être amicales. Tous les efforts que j'ai faits depuis le commencement de la guerre d'Orient pour obtenir la paix ont été sans succès. Au commencement de la guerre, j'ai déclaré mon intention de garder la neutralité aussi longtemps que l'intérêt du Royaume-Uni le permettrait. J'ai exposé, dans une note qui a été adressée à la Russie, la nature et l'étendue de nos intérêts, et j'ai reçu du Czar une réponse favorable. Lorsque l'occasion se présentera, je ferai tout en mon pouvoir pour rétablir la paix à des conditions honorables pour les belligérants et acceptables pour les nations qui désirent la tranquillité. Si, dans le cours de la guerre, les droits de mon empire sont attaqués, je me fie à vous pour les venger et les maintenir."

CHOSSES ET AUTRES

On croit qu'environ cent milles du chemin conduisant au lac Saint-Jean sont terminés.

Le montant total des souscriptions à Québec en faveur des incendiés de la ville de Saint-Jean, N. B., s'élève à \$3,228.35.

Le pont du chemin de fer du Nord sur la rivière Portneuf est terminé depuis samedi. Il est probable que le pont sur la rivière Sainte-Anne sera fini cette semaine.

Il règne toujours une grande fermentation dans les classes ouvrières aux États-Unis et l'on appréhende de nouveaux troubles. La *Tribune* de New-York, apprend de son correspondant à Columbus, que le mouvement des ouvriers devient formidable dans cette ville et dans tout l'Etat.

A Philadelphie et ailleurs les démagogues travaillent à organiser un parti national d'ouvriers sous le nom de *Workingmen Party*.

Le personnel de l'Université Laval pour l'année 1877-78 se compose comme suit:

Visiteur.—Sa Grâce Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec.

Recteur.—M. Thomas-Etienne Hamel, supérieur du séminaire de Québec.

Les membres du conseil sont: MM. Louis Beaudet, L. N. Bégin, Phon. N. Casault, A. Jackson, J. E. Landry, C. F. S. Langelier, A. H. Légiaré, N. Maingui, M. E. Méthot, Mgr. Benjamin Pâquet, L. H. Pâquet, P. Rousselle, J. A. Arthur Sewell et l'hon. U. J. Tessier.

Le secrétaire de l'Université est M. Rousselle, l'assistant-secrétaire, M. Laflamme, et le bibliothécaire, M. E. Méthot.

On s'est beaucoup occupé depuis quelque temps, aux États-Unis, de l'agrandissement de l'armée. Cette question a été discutée dans le conseil de cabinet qui s'est tenu à Washington. Une lettre de la capitale, datée du 11, contient ce qui suit:

"On assure que le cabinet a examiné hier un projet qui a l'approbation du secrétaire de la guerre et du général de l'armée, et d'après lequel l'armée régulière serait portée à 50,000 hommes. On affirme aussi qu'il est question de recommander la construction de dix canonniers spécialement destinés à la défense des ports, en cas d'invasion, et à la protection des propriétés du gouvernement, situées sur les côtes, contre les émeutes, etc."

Lord Dufferin et sa suite sont à Manitoba depuis quelques jours.

Samedi dernier, Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Dufferin ont assisté aux courses à Winnipeg. Le temps était très-favorable, et il y avait un grand nombre de spectateurs sur le terrain. Une des parties les plus intéressantes du programme a été la représentation d'une chasse au buffle au moyen du *lasso*.

Lundi, Leurs Excellences ont assisté à l'ouverture du concours de l'association de tir de la province. Le premier coup a été tiré par Lady Dufferin, qui a fait trois points. Après le goûter, lord Dufferin a prononcé un discours.

Mardi soir, Leurs Excellences ont assisté au bal donné par les citoyens de Winnipeg à l'Hôtel-de-Ville.

Lord et Lady Dufferin doivent visiter les paroisses de Saint-André, Selkirk, Saint-Pierre, et ensuite les établissements des Mennonites.

Le gouvernement de Québec vient de former une commission de juristes chargés de réviser et de codifier les statuts de la province. Il s'agit de donner une forme régulière et durable aux nombreux actes passés par le parlement depuis le Code. Il y en a de toutes sortes. La législature provinciale a semblé prendre plaisir à remanier et à bouleverser notre code civil, qui est déjà méconnaissable, dans certaines parties, après dix ans seulement d'usage. La commission se compose de trois membres ordinaires:

M. Georges Boucher de Boucherville, greffier du conseil législatif;

M. Buchanan, avocat, de Sweetsburg;

M. Cyras Pelletier, avocat, de Québec.

Elle aura pour directeur et commissaire-aviseur, M. le juge Loranger.

M. Marsan, greffier en loi, et M. J. J. Curran, avocat, sont les secrétaires de la commission.

FAITS DIVERS

MALEFATEURS.—On lit dans le *Journal de Québec*: "Le détective Chabot, qui est allé samedi soir, dans le comté de Dorchester, à la recherche d'un témoin, a rapporté avoir vu des gens placer une lourde pièce de bois à travers la voie du chemin de fer de Lévis et Kennébec pour causer un accident. Il a pris les noms des coupables et a fait enlever l'obstacle à temps pour prévenir un malheur et est allé faire sa déposition aux autorités locales; mais les individus coupables ont eu le temps de quitter le pays."

UN VOYAGE DE MALHEUR.—La semaine dernière, John McAdam, propriétaire d'une maison de pension sur la rue Bonaventure, résolut de faire une excursion à la campagne avec un de ses pensionnaires nommé Henry McGregor qu'il croyait possesseur d'une tranche du Pérou. Il loua un cheval et une voiture, et en compagnie

de son ami il se rendit jusqu'à Belle-Rivière, à 40 milles au nord de Montréal. Ces messieurs prirent des appartements dans l'hôtel de Mme Proulx à Belle-Rivière et firent des consommations assez élevées à la buvette. McAdam, croyait que son ami était assez argenté, força la note. Lorsqu'il fallut payer l'écot, l'hôtesse apprit que les deux compères n'avaient pas le sou. Le cheval et la voiture furent laissés en gage à l'hôtel et nos deux hommes se rendirent à Ste. Thérèse. Là McGregor faussa compagnie à McAdam, qui prit les chars et réussit à se rendre en ville. McGregor retourna sur ses pas et rendu à Belle-Rivière, il vendit le cheval et la voiture pour la somme de \$18, paya la note de Mme Proulx et s'amusa avec la balance de l'argent. McAdam a fait arrêter McGregor mercredi dernier pour répondre à l'accusation de vol. McGregor a paru devant le magistrat de police, qui l'a acquitté.

M. le juge Coursol, revenu samedi matin de Ste. Scholastique, a condamné les quatorze prisonniers d'Oka à comparaître aux prochaines assises du district. Les trois accusations qui suivent ont été portées contre chacun de ces sauvages: Que les prisonniers ont illégalement, malicieusement et félonieusement mis le feu à une étable, propriété des ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, avec l'intention de causer par là des dommages. Que les prisonniers ont illégalement, malicieusement et félonieusement mis le feu à une maison, propriété de Jean-François Lacan, avec l'intention de causer par là des dommages. Que les prisonniers ont illégalement, malicieusement et félonieusement mis le feu à l'église de la paroisse de l'Annonciation, dans le district de Terrebonne, église appartenant aux ecclésiastiques du Séminaire de St. Sulpice.

Les accusés ont plaidé "non coupable" sur chacune des accusations.

M. Robidoux a demandé que les prisonniers fussent admis à caution pour jusqu'au 7 janvier. M. le juge Coursol a repoussé la demande, disant que n'ayant pas l'ombre d'un doute sur la culpabilité des Indiens, il devait se conformer aux dispositions des Actes 32 et 33 Vic., chap. 30, sect. 56.

Un autre bref d'*Habeas corpus* va, dit-on, être demandé très-prochainement.

VOL CONSIDÉRABLE.—Depuis quelque temps, la maison T. James Claxton et Cie., dont le magasin se trouve au No. 36, rue St. Joseph, se plaignait à nos détectives de vols considérables de soieries commis à son préjudice.

Les agents de la police secrète commencèrent des recherches et bientôt leur attention fut attirée sur les démarches de Nellie Vosburg, qui a déjà eu maille à partir avec la justice, et qui faisait depuis quelques semaines de fréquents voyages aux États-Unis. Ayant appris ses relations avec certains commis de la maison, ils opérèrent d'abord l'arrestation de Sinclair McKay et du jeune Harvey, employés dans le département de l'emballage, et les aveux de ces deux commis confirmèrent leurs premiers renseignements.

Il paraît qu'ils dérobaient dans le jour une certaine quantité de soie, qu'ils enfermaient dans un porte-manteau que Vosburg venait enlever à une heure indiquée.

La maison Claxton a perdu de cette façon pour près de \$20,000 de soieries, et ce n'est que depuis quelques semaines qu'elle a constaté l'existence de ce système de vol organisé à son préjudice.

Vosburg n'a pas encore été arrêté; il est probable qu'il n'échappera pas à la justice, car un agent de police dit l'avoir rencontré dans la journée de samedi.

VARIÉTÉS

LA FÉE QUI COURT

Fable

Je rencontrai l'autre jour une bonne fée qui courait comme une folle, malgré son grand âge. —Etes-vous si pressée de nous quitter, madame la fée?

—Ah! ne m'en parle pas, répondit-elle. Il y a quelques centaines d'années que je n'avais revu votre petit monde, et je n'y comprends plus rien. J'offre la beauté aux filles, le courage aux garçons, la sagesse aux vieux, la santé aux malades, l'amour à la jeunesse, enfin tout ce qu'une honnête fée peut offrir de bon aux humains, et tous me refusent. "Avez-vous de l'argent?" me disent-ils; nous ne souhaitons pas autre chose." Or, je me sauve, car j'ai peur que les roses des buissons ne me demandent des perures de diamants et que les papillons n'aient la prétention de rouler carrosse dans la prairie!

—Non, non, ma bonne dame, s'écrièrent en riant les petites roses qui avaient entendu grogner la fée: nous avons des gouttes de rosée sur nos feuilles.

—Et nous, disent en folâtrant les papillons, nous avons de l'or et de l'argent sur nos ailes.

—Voilà, dit la fée en s'en allant, les seules gens raisonnables que je laisse sur la terre.

Dans une ambulance, située tout près du théâtre de la guerre: Un officier supérieur entre dans les salles, et annonce joyeusement à tous les malades: —Messieurs! Réjouissez-vous! Vos camarades viennent de remporter une grande victoire!

Un blessé applaudit faiblement, et se tournant vers un voisin de lit:

—Une grande victoire? Il ne va plus y avoir de place ici! Il va encore falloir nous serrer!

LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts. Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacie de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franc de port en en faisant la demande à EVANS, MERCER & CIE., Montréal.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par Leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAUV, 223, rue McGill, Montréal.



SOUSSIONS.

Des SOUSSIONS seront reçues par ce Département, à Ottawa, jusqu'au 10 de septembre prochain, pour le déplacement de l'obstruction à la navigation causée par le naufrage de la barque *Emigrant*, maintenant dans le Havre de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Les soumissions devront mentionner une somme ronde pour le déplacement complet et satisfaisant de l'obstruction.

Les soumissions devront être adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour le déplacement de la barque *Emigrant*."

WILLIAM SMITH,

Député-ministre de la Marine, etc.

Département de la Marine } et des Pêcheries, Ottawa, 1er août 1877.

8-40-3-142



SOUSSIONS.

Des SOUSSIONS seront reçues par ce département à Ottawa jusqu'au QUATRE SEPTEMBRE prochain, pour l'érection d'un phare sur la jetée du gouvernement à Coteau Landing, comté de Soulanges, Québec.

On peut voir les plans et devis au Bureau de Poste à Coteau Landing; au Bureau de l'Inspecteur de la Police Riveraine, Bâtisse des Commissaires du Havre, Montréal; et à ce département ou aussi les soumissionnaires pourront obtenir des blancs de soumissions.

Les soumissions devront être adressées au soussigné et porter l'entête: "Soumission pour phare à Coteau Landing."

WM. SMITH,

Député-ministre de la Marine, etc.

Département de la marine et des Pêcheries, Ottawa, 6 août 1877.

8-40-2-141



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS) spécifier clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Cons. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 23 janvier 1877.

8-20-16-1